



DEMANDE D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE

À retourner à : ADEME - Service Formation Externe
par fax au 02 41 25 78 53 ou par mail à inscription.formation@ademe.fr

Bâtiments basse énergie : Atteindre la basse consommation en construction et en rénovation

Coordonnées de l'organisme ou de l'entreprise à facturer

En cas de prise en charge par un OPCA, le contrat de prise en charge doit être envoyé avant le début de stage à ADEME-SFE-20 avenue de Grésillé-BP 90406-49004 Angers Cedex 01

Organisme / Société (en capitales) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Personne en charge du dossier :

Pays : E-mail :

Tél. : Fax :

Mode de règlement :

Paiement à réception de facture, envoyée à l'issue de la formation

Prix : 750 euros net de taxe (établissement public à caractère industriel et commercial non assujéti à la TVA, exonération accordée par le ministère du budget le 15/07/93).

Fait le

à

Signature du stagiaire
(obligatoire)

J'atteste sur l'honneur être habilité(e) à passer commande.
Cachet, nom et qualité du signataire (obligatoire)

Les stages donnent lieu à l'établissement de pièces justificatives prévues par la loi n° 91-1405 du 31 décembre 1991 sur la formation professionnelle continue (convention de formation, facture détaillée et attestation d'assiduité).

RENSEIGNEMENTS

Service Formation Externe - ADEME

Valérie BOIRET

Tél. : 02 41 20 42 14 - Fax : 02 41 25 78 53

e-mail : inscription.formation@ademe.fr (utilisez de préférence le mail)

www.ademe.fr/formation

CONDITIONS GÉNÉRALES

Inscription

Toute inscription doit être obligatoirement effectuée avec la bulletin "demande d'inscription" joint.

Les droits d'inscription s'élèvent à 750 euros nets de taxes (établissement public à caractère industriel et commercial non assujéti à la TVA, exonération accordée par le ministère du budget le 15 juillet 1993) et comprennent :

- la participation au stage
- la documentation pédagogique (et si nécessaire le matériel informatique pour l'atelier)

Le stagiaire reçoit un accusé de réception par mail dans les 20 jours après réception de la demande

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles) le stagiaire reçoit :

- une confirmation d'inscription un mois avant le début du stage, avec toutes les informations pratiques
- une convention de formation en deux exemplaires à faire signer et retourner à l'ADEME

Règlement à l'issue de la formation

A réception d'une facture :

- soit par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Agent Comptable de l'ADEME
- soit par virement à l'ordre de l'Agent Comptable de l'ADEME
Banque TP Angers code Banque : 10071
Code guichet : 49000 N° de compte 000 010 00206 clé 07
N° de SIRET 385 290 309 00454 code APE 751 E
N° IBAN : FR-76-1007-1490-0000-0010-0020-607
BIC : BDFEFRPPXXX

Modification ou Annulation de l'inscription

Toute modification ou annulation de l'inscription devra être formulée par écrit au plus tard 15 jours ouvrés avant le début de la session. Toute annulation intervenant de 15 jours à 3 jours avant la session sera facturée d'un montant forfaitaire de 30% du coût total du stage. Toute annulation à moins de 3 jours avant le stage sera facturée d'un montant forfaitaire de 75% du coût total du stage. Toute absence non justifiée au démarrage du stage fera l'objet d'une facturation de 100% du coût total du stage. Par ailleurs, tout stage commencé est dû dans son intégralité.

Conformément à la loi 78 - 17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant. Pour l'exercer, écrivez à : cnil@ademe.fr



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
20 avenue du Grésillé - BP 90406 - 49004 Angers cedex 01
www.ademe.fr



Bâtiments basse énergie : Atteindre la basse consommation en construction et en rénovation



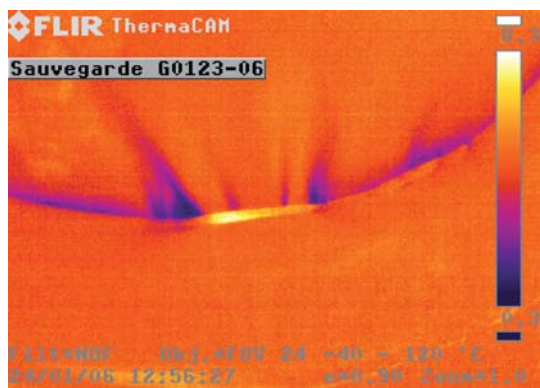
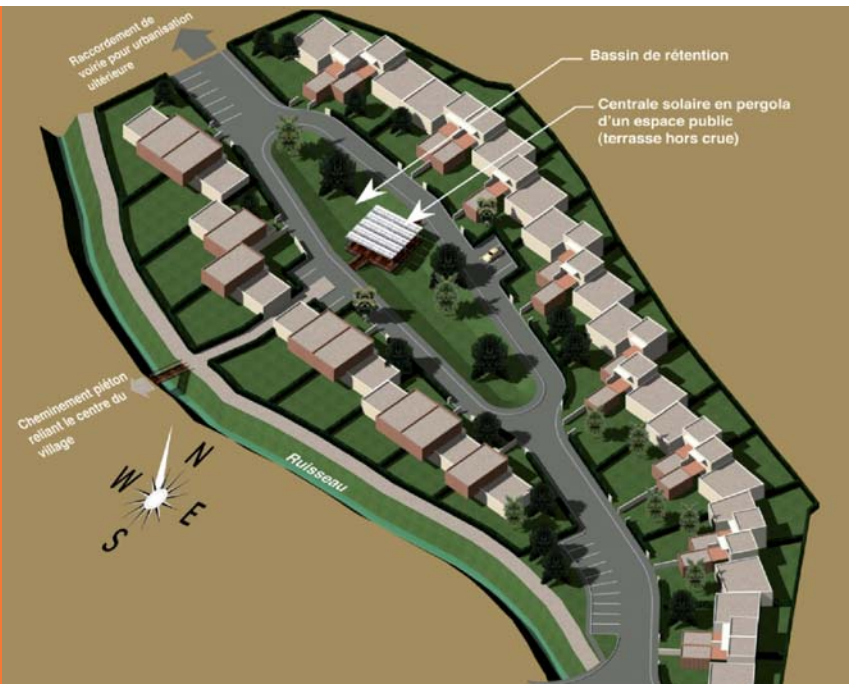
17 - 18 - 19 novembre 2009 (MONTPELLIER)

4000 ex. - Création : © Alwyn-Jérôme - Crédit photo : Joël Jaffre, Olivier Sébart

6080 02/08

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

FINALITE DE LA FORMATION :
Savoir mener une démarche de conception d'un bâtiment basse énergie : diagnostiquer, faire adhérer, réaliser



Bâtiments basse énergie : Atteindre la basse consommation en construction et en rénovation

QUELS OBJECTIFS ?

- Comprendre les enjeux de la démarche de conception d'un bâtiment basse énergie, les changements qu'elle implique, et l'intérêt de suivre cette démarche
- Identifier les composantes d'une démarche de conception d'un bâtiment basse énergie (en neuf et en rénovation) : étapes, outils, compétences requises, acteurs, effets de levier)

POUR QUI ?

- Cette formation s'adresse à :
- Ingénieurs de bureaux d'études
 - Architectes
 - Economistes de la construction
 - Programmistes
 - Assistants à maîtres d'ouvrage

CONTENU

- La problématique de l'architecte : sa vision et l'intégration du bâti dans son environnement
- Le bâti neuf et existant dans le résidentiel et le tertiaire : le passage obligé de la réduction des besoins
- Les systèmes dans le résidentiel et le tertiaire : le choix du système adéquat au bâti et au site
- Les outils de simulation thermique dynamique : approche, objectifs, usages, le traitement du confort d'été, de la lumière naturelle, et des pathologies
- Le management de projet et le travail collaboratif
- Les outils pour agir : argumentations, les plus de l'équipe pluridisciplinaire (architecte, bureau d'étude, économiste,...)
- Le paysage de la basse consommation, les fondamentaux des bâtiments à énergie positive

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Responsable pédagogique :
Roselyne FORESTIER (ADEME Formation Externe)
Sylvie COGNÉRAS (ADEME Direction Régionale Languedoc Roussillon)

Responsables techniques ADEME :
Philippe LEONARDON (Département Bâtiments et Urbanisme)
Lionel COMBET (Direction Régionale Bourgogne)

Coordinateur :
SAVOIRS PUBLICS – Andréa HERISSE

Intervenants :
ICO :
Christian FORTUNE (énergéticien)
André POUGET (thermicien),
Jean Michel POUVREAU (thermicien)
Solenne FAVRE (management de projet)
Marc BENARD (architecte)

QUELS MOYENS PÉDAGOGIQUES ?

Etudes de cas : sur la base d'une étude de cas fil rouge constituant un véritable cas concret, les participants ont la possibilité de mettre en pratique les apports proposés

- Exposés
- Exercices pratiques
- Retours d'expériences
- Mises en situation
- Démonstrations de logiciels de STD (Simulation Thermique Dynamique)

DOCUMENTATION FOURNIE

- Un dossier et CDROM, regroupant l'ensemble des supports de formation présentés et informations complémentaires, sera remis à chaque participant.

OÙ ET COMMENT ?

Cette formation est prévue les :
17, 18, 19 novembre 2009 à Montpellier (session test)
– Durée : 3 jours
– Places disponibles : 12 participants maximum par session
– Tarif privilégié à 750 € nets de taxes (session test).



DEMANDE D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE

À retourner à : ADEME - Service Formation Externe
par fax au 02 41 25 78 53 ou par mail à inscription.formation@ademe.fr

Bâtiments basse énergie : Atteindre la basse consommation en construction et en rénovation

- J'ai pris connaissance des conditions d'inscription et je souhaite m'inscrire à la formation du :

17, 18, 19 novembre 2009 à Montpellier

Coordonnées professionnelles du stagiaire

- Monsieur Madame Mademoiselle

Nom (en capitales) :

Prénom :

Fonction ou qualification du candidat :

Direction / Département / Service :

Organisme / Société (en capitales) :

Nom du responsable formation :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Pays :

E-mail professionnel (obligatoire pour l'envoi des documents) :

.....

Tél. : Fax :

Suite au dos >>>